

COMPTE RENDU

Monsieur Jean Pierre Baeumler ouvre la séance du Conseil Syndical, précisant qu'elle vient d'être précédée par la signature officielle d'une convention entre la PFIL et le Pays.

Il salue l'ensemble des personnes présentes et plus particulièrement Monsieur JP Balloux, Sous Préfet, qui assiste à la séance notamment pour le dossier de la Maison de l'Emploi, et qui devra quitter la séance ensuite, Monsieur Hartmann, directeur de l'agence DNA de Thann qui revient sur ce territoire, Monsieur Léni, Trésorier de Thann qui assiste à nos réunions pour la première fois et ainsi accepte de consacrer une soirée à nos travaux, Monsieur Heider JP, Conseiller Régional, Monsieur F.Hubert du Conseil de Développement.

Il regrette qu'une nouvelle fois, une séance du Conseil Syndical, dont les dates sont fixées depuis le début de l'année, coïncide avec une réunion du SM4, instance où siègent également certains conseillers syndicaux. Il rappelle également aux membres qu'en cas d'absence, chaque conseiller a un suppléant qu'il convient de prévenir.

Il précise qu'il s'agit d'une réunion de rentrée, mais comprenant des dossiers importants comme la Maison de l'Emploi et de la Formation, qui nécessite une décision ce soir afin de pouvoir enclencher les étapes de validation départementale et régionale avant dépôt du dossier auprès de la Commission Nationale de labellisation.

POINT 1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 24 JUIN 2005 ET DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Jean Pierre Baeumler soumet le compte rendu de la séance du 24 juin à l'assemblée.

➤ **Il est validé sans modifications.**

Monsieur Jean Pierre Baeumler propose de nommer Me Lévêque Sonia comme secrétaire de séance.

➤ **Cette proposition est validée à l'unanimité.**

POINT 2 – ACCUEIL DES NOUVEAUX CONSEILLERS SYNDICAUX ET ELECTION PARTIELLE AU BUREAU

Monsieur Jean Pierre Baeumler informe le Conseil du souhait de Messieurs Kolb et Fabian de se voir déchargé de leur représentation au sein du Syndicat Mixte. Monsieur Kolb pour des raisons professionnelles, sa charge de travail ne lui permettant pas de se libérer suffisamment. Monsieur Baeumler rappelle son engagement au début du Pays et en particulier dans le domaine de l'économie. Monsieur Fabian retenu tous les vendredis par d'autres obligations, ne pouvant assister à nos séances.

Le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Thann, lors de sa séance du 24 septembre dernier a désigné :

€ **Madame Christiane Edel, conseiller titulaire, suppléée par Monsieur Jean Wolfhart**

€ **Monsieur Georges Imhoff, conseiller titulaire, suppléé par Monsieur Bertrand Schnebelen**

Monsieur Jean Pierre Baeumler les félicite pour leur élection.

Suite à ces démissions, le poste de Monsieur Kolb étant à pourvoir au sein du Bureau du Syndicat Mixte.

Monsieur Jean Pierre Baeumler fait un appel à candidats. Monsieur Georges Imhoff propose sa candidature.

Monsieur Jean Pierre Baeumler propose la candidature de Monsieur Georges Imhoff pour siéger au sein du Bureau, et sollicite l'accord du Syndicat Mixte.

➤ **Monsieur Georges Imhoff est élu à l'unanimité. Le Président lui adresse ses félicitations**

COMMISSION ECONOMIE

Monsieur Jean Paul Omeyer précise que la commission économie a travaillé durant toute la période estivale, et il rencontre très régulièrement Me Tatiana Rousseau. Ils travaillent notamment sur la réalisation d'une plaquette de promotion économique. L'autre dossier important est la Maison de l'Emploi et de la Formation, pour lequel il donne la parole à Monsieur Habib chargé de piloter ce dossier.

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION :

Monsieur Michel Habib rappelle que lors de sa séance du 24 juin dernier, le Conseil avait accepté le choix d'un prestataire pour nous accompagner dans la réalisation du dossier de candidature en vue de la labellisation d'une Maison de l'Emploi. Le dossier de candidature soumis ce soir a été mis en forme encore hier soir afin d'être au plus près du cahier des charges national. Ce dossier doit être examiné aujourd'hui, car il doit ensuite être déposé auprès d'instances départementale et régionale pour avis avant d'être déposé auprès de la commission nationale pour examen le 15 novembre prochain. Dans cette course contre la montre, il souhaite souligner l'énorme travail fourni par les partenaires de la Maison de l'Emploi et de la Formation Thur Doller et celui de Me Rousseau.

Monsieur Michel Habib explique les différents points composant le dossier :

Une collectivité porteuse : le Syndicat Mixte du Pays Thur Doller

Une structure soit associative, soit GIP pour piloter la Maison de l'Emploi et de la Formation : le choix de la structure associative est proposé. La nouvelle association (intitulée Maison de l'Emploi et de la Formation Thur Doller), dans un souci de lisibilité regroupera en son sein les activités maison de l'emploi et celle de la PAIO, chacune de ces deux parties faisant l'objet d'une gestion comptable différenciée. L'actuelle association de gestion de la PAIO sera dissoute. Le siège est fixé à l'Embarcadère.

Cette Maison de l'Emploi et la Formation s'appuiera sur les activités déjà existantes de l'ANPE, de l'Assédic, de l'Etat constituant avec le Pays les partenaires obligatoires du socle. Le Conseil Général, le Conseil Régional et l'AFPA, à leur demande, peuvent également être membres constitutifs. Les prestations sont constituées par l'offre de services de chacun des partenaires, du socle bien surs mais aussi des partenaires associés comme les structures d'insertion par l'activité économique, les organismes consulaires,

L'aide de l'Etat est à hauteur de 80% des dépenses nouvelles en fonctionnement et de 50 % en investissement. Ainsi, des projets comme l'aménagement de la PAIO, l'extension des locaux rue Schuman à Thann pour y accueillir les Assédic ont été pris en compte dans le dossier. Le dossier est présenté pour un accord de principe pour pouvoir déposer notre candidature. Après l'obtention du label Maison de l'Emploi, une convention de financement sera établie avec l'Etat et tous ces points pourront être ajusté et révisés, le cas échéant. Dans le présent dossier, sur la base de l'ensemble de l'offre de services de tous les partenaires, il est envisagé une contribution des collectivités locales à hauteur de 50 000 euros, soit l'équivalent de 0.78 euros/habitants.

Monsieur Jean Pierre Baeumler précise que ce dossier vaut intention. Il a rencontré ce matin même Monsieur Philippe Maîtreau, président du PLIE de Mulhouse et de la Maison de l'Emploi, membre également de la Commission nationale de labellisation. Aucune convention financière n'a encore été signée avec les 50 maisons de l'emploi labellisées à ce jour. Les aspects budgétaires seront affinés à ce moment en valorisant les contributions actuelles des communautés de communes : PAIO, Epicéa, PFIL, ... qui représentent déjà des contributions significatives. Il faudra aussi voir la contribution de nos partenaires de la Maison de l'Emploi et de la Formation. On pourra aussi s'appuyer sur l'individualisation des crédits, comme ceux de la Région Alsace au titre de la formation. Notre offre de services comprend des actions pertinentes, la maison de l'emploi et de la formation nous permettra de rationaliser nos organisations.

Monsieur Jean Pierre Balloux remercie le Pays pour sa réactivité sur ce dossier. Il insiste sur la nécessité de respecter les délais d'instruction et de dépôt du dossier à Paris, et donc sur une décision du Conseil lors de la présente séance. Il a pris connaissance du dossier ce matin. Il répond au cahier des charges, rassemble l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation sur ce territoire dans un souci de simplification, comme on l'a vu tout à l'heure avec la signature de la convention avec la PFIL. Il précise également qu'il va vérifier si l'Etat sera membre constitutif ou non, pour éviter une situation de gestion de fait. Dans tous les cas, il sera à nos cotés.

La maison de l'emploi et de la formation est un outil de territoire, un lieu, un réseau, un relais sur l'ensemble du territoire, avec notamment ses antennes à St Amarin ou à Masevaux. Ce projet est bon, il invite le Conseil à déposer ce dossier rapidement auprès de ses services, accompagné de la délibération qui sera prise ce soir.

Monsieur François Tacquard adhère au principe d'une maison de l'emploi et de la formation, une démarche qui vise à améliorer la coordination des acteurs de l'emploi. Cependant, il doit en parler avec son conseil de Communauté, si les collectivités doivent prendre en charge une dépense supplémentaire de 50 000 euros. Aussi, il souhaiterait que ne figure pas sur la délibération la mention donnant mandat au Président de signer tous les documents relatifs à ce dossier, mais uniquement de porter la candidature du Pays.

Monsieur Jean Pierre Baeumler le rassure en précisant que tel devra être le cas pour l'ensemble des communautés de communes, lui-même ne pouvant s'engager sans l'aval de son Conseil et de son vice-président aux finances, présent dans l'assemblée. Les engagements financiers du Pays seront examinés dans le cadre de la convention financière qui suivra la labellisation.

Monsieur Roger Gaugler considère que ce dossier doit avancer, même si des questions relatives au Budget doivent être précisées. Le territoire doit se positionner. Il félicite le formidable travail réalisé par Michel Habib et Tatiana Rousseau.

Monsieur André Manigold s'interroge sur les mêmes questions. Il a également relevé des montants d'investissement pour les Assédic sur lesquels il souhaiterait des compléments.

Monsieur Michel Habib lui précise qu'il s'agit d'un éventuel rapprochement des services de l'Assédic avec les autres services déjà localisé rue Schuman : PAIO, ANPE, Univers métiers, Ciarem, ... Ils recherchent de nouveaux locaux. Si les contraintes liées aux risques Séveso peuvent être levées, ce serait une formidable opportunité d'héberger ces services sous un même toit. En plus, une convention nationale insiste pour ce que, à chaque fois que possible, ANPE et Assédic se rapprochent. Ce budget est la traduction de la volonté manifeste d'un rapprochement entre les deux structures.

Monsieur Jean Pierre Baeumler rassure Monsieur Manigold en précisant que ce ne serait pas les collectivités locales qui construiraient ces locaux. L'ensemble du site appartenant à la SESA, celle-ci serait donc maître d'ouvrage.

Monsieur André Kippelen s'interroge sur les financements de la CCPT mentionnés : il s'agit là de la contribution de la communauté de communes, maître d'ouvrage, à la Plate Forme de Formation qui fera partie de la Maison de l'Emploi et de la Formation.

Monsieur Jean Paul Omeyer considère que même si les chiffres du chômage faiblissent, la situation de notre territoire n'est pas réglée, en particulier, dans la Haute vallée de la Thur. La maison de l'emploi et de la Formation est l'occasion d'insuffler un esprit nouveau, un travail commun au bénéfice de l'emploi, mais aussi de la création d'activités. Il soutient ce dossier sans état d'âme. Il donne ensuite lecture des points à valider par le Conseil.

Monsieur François Tacquard rappelle sa réserve sur l'autorisation de signature de tous les documents y afférant.

Monsieur Jean Pierre Baeumler propose la suppression de cette phrase dans la présente délibération.

➤ **Le conseil vote à l'unanimité la délibération ainsi modifiée.**

Contribution financière à la PFIL (Plate Forme d'Initiatives Locales) : transfert de la contribution des Communautés de Communes au Pays

Monsieur Jean Paul Omeyer propose ensuite la délibération relative au transfert des crédits de la PFIL. On poursuit ainsi la volonté de coordination à l'échelle du Pays.

➤ **Le Conseil valide ce projet de délibération à l'unanimité.**

COMMISSION TOURISME

Monsieur François Tacquard évoque les différents dossiers relevant du tourisme.

- € La définition d'une stratégie : la rédaction de la synthèse est en cours. Une réunion de synthèse collective sera organisée prochainement afin d'en partager les conclusions.
- € Le travail commun se poursuit également au niveau des offices de tourisme. Ainsi, lors du dernier Bureau du Syndicat Mixte, il a été envisagé la possibilité de soutenir la réalisation du second dépliant d'accueil touristique à l'échelle du Pays dans la mesure où ce dernier est en cohérence avec notre stratégie et que le Pays soit associé à son élaboration.
- € Concernant la signalétique, il indique qu'un courrier signé des quatre conseillers généraux du Pays a été adressé au Président du Conseil Général pour lui signaler des erreurs ou des oublis dans l'actuel projet de schéma départemental qui sera mis en œuvre très prochainement. Le travail sur les sites d'intérêt local sera entrepris après cette réalisation de la partie départementale.

- € La dernière version de la cartographie touristique est affichée dans la salle. Elle répond aux attentes exprimées. Il revient maintenant au Pays de la mettre en forme pour en réaliser un poster qui sera imprimé à 5 000 exemplaires et diffusé massivement.

COMMISSION HABITAT, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Monsieur Jacques Muller précise que le Programme Local de l'Habitat suit son cours. Les 4 communautés de communes ont été saisies afin de valider des objectifs par comcom, et d'avoir une première orientation des plans d'actions de chaque PLH. Trois réunions ont déjà eu lieu et deux comptes rendus de réunions ont été transmis à ce jour.

Il faudra ensuite approfondir les propositions retenues au sein de chacune des communautés de communes et en débattre lors d'un comité de pilotage à organiser prochainement.

COMMISSION TRANSPORT

Monsieur Jean Pierre Baeumler excuse l'absence de Monsieur Wehrlen à qui il adresse ses félicitations pour son mariage. Concernant le comité local des transports, présenté lors de la dernière séance, ce projet a été transmis aux différentes Autorités Organisatrices des Transports. Le comité local des transports Thur Doller est une forme innovante de concertation sur la question des transports. Appuyé par quatre comités thématiques (routes – transports collectifs routiers – comité de ligne - modes doux et alternatifs), le comité local des transports synthétise l'ensemble des informations.

Le Syndicat Mixte a reçu une réponse du Conseil Général, qui n'exprime pas de refus d'innover dans une nouvelle organisation, mais suggère que le comité des routes et le comité des transports collectifs routiers soient réunis dans un même comité. En effet, les pilotages de ces comités ont été proposés au Conseil Général. Or, il se trouve que Monsieur Bernard Notter, Vice-président, est en charge de ces deux dossiers. Monsieur Baeumler précise que Monsieur Notter a également répondu à notre invitation concernant l'étude de sécurité pour le franchissement de la RN66 qui a eu lieu cette après-midi.

Le Conseil Régional a également exprimé un avis sur notre projet : il s'interroge sur la place des usagers au niveau du comité local des transports, ces derniers étant déjà membres des comités thématiques. Le Conseil Régional a également donné son accord pour appuyer financièrement le Pays dans l'animation de ces comités.

Seul l'Etat n'a pas répondu à notre consultation.

Monsieur Jean Paul Omeyer fait un rapide point sur la réunion sur l'étude du franchissement de la RN66 citée. Il s'agissait d'un point d'étape important pour connaître la faisabilité technique. Celle-ci a été démontrée. Elle reste encore à affiner de manière plus pointue. Ce sera un point important pour le développement économique et touristique de notre territoire.

Monsieur François Tacquard soumet la proposition de rédiger un vade-mecum pour les questions/réponses qui se posent dans le cadre de la réalisation du Tram Train. En effet, de nombreuses questions récurrentes sont posées par les habitants, il serait bon que les élus disposent des réponses pour mieux informer leurs administrés. Il propose de lister ces questions, afin de les soumettre aux partenaires et d'élaborer ce document. Cette initiative fait suite au déplacement effectué à Karlsruhe en juillet. Il précise aussi qu'il entend des échos qui font sursauter quant à la suite qui serait donnée à ce projet.

Monsieur Jean Pierre Baeumler précise que le Bureau a déjà recueilli la proposition de Vade-mecum favorablement. Elle permettra aux élus d'être informés uniquement que par voie de presse, comme c'est trop souvent le cas. Il fait aussi référence à un article paru dans l'Alsace, relatifs à des comparatifs de temps et prix de transports, qui laisse penser qu'il vaut mieux utiliser un véhicule personnel. Il reconnaît que sur ce point de nombreux efforts de communication restent à faire. Pour illustrer, il s'est procuré les horaires des voyages Glantzmann pour la ligne Masevaux/Thann. Des horaires bien plus avantageux que ceux cités dans l'article existent. Il regrette qu'un travail patient fait d'année en année soit balayé par la présentation d'informations erronées.

Monsieur Jacques Muller réagit également sur cet article, précisant qu'il mérite un droit de réponse. En tant que cycliste régulier de Wattwiller à Cernay, il s'interroge sur les itinéraires empruntés par le rédacteur de l'article.

Monsieur Heider indique que son retard est dû à une réunion de travail sur l'harmonisation des nouveaux horaires de la vallée avec l'arrivée du TGV en gare de Mulhouse. Plusieurs liaisons supplémentaires seront mises en place à cette occasion, notamment en soirée et en week end. Il faut d'ores et déjà anticiper car 2007 c'est demain.

Monsieur Michel Habib s'interroge sur les conséquences de l'augmentation du nombre de trains et donc de fermetures des barrières pour la desserte interne de la ville de Thann.

COMMISSION VIE CULTURELLE, SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

Monsieur Roger Gaugler signale que le site internet, mis en ligne depuis le 1^{er} avril, a enregistré 1 400 visites, soit 800 visiteurs, représentant une moyenne de 236 visites par mois. Une augmentation de la fréquentation du site a été observée depuis la rentrée.

Il informe également le Conseil de l'arrivée de la boucle régional de haut débit dans la vallée à l'automne. La communauté de communes est ainsi récompensée du fruit de son travail entrepris et de ses investissements depuis de nombreuses années maintenant. A cet effet un forum sera organisé dans la vallée de la Doller début décembre. Le Pays sera bien sur associé à ce forum.

COMMISSION SERVICES A LA POPULATION

Monsieur Michel Habib informe que les travaux communs au Conseil Syndical et au Conseil de développement se poursuivent. Le cahier des charges pour l'élaboration du projet de services a été adressé à de nombreux prestataires (19). Les réponses (9) sont en cours de dépouillement. Une audition sera bientôt organisée.

Il propose aussi de lancer une série d'auditions de prestataires des services publics les plus importants. La première pourrait concerner la Poste, un accord de principe a déjà été obtenu.

Il informe également que le Clic organise des conférences à Lauw, sur la prévention des chutes et prochainement à Moosch sur le thème du « partenariat EHPAD /Famille » et à Cernay sur le thème « vivre et vieillir chez soi, intérêt et limite du maintien à domicile ». En outre, il mettra en place d'ici la fin de l'année un Conseil de la gérontologie. Et courant 2006, les services des pôles gérontologiques de Thann/Masevaux, de Cernay et de St Amarin et les services du Clic seront regroupés dans de nouveaux locaux, à la gare de Thann. Les assistantes sociales maintiendront leur permanences et visites à domicile comme actuellement.

POINT - 4 – ADMINISTRATION GENERALE (FINANCES – BUDGET – PERSONNEL)

4-1 Contrat de Pays et Contrat Vosges Haut-Rhinoises

Monsieur Jean Pierre Baeumler soumet au Conseil une délibération relative au contrat territorial Vosges Haut-Rhinoises. Il précise que cette délibération est proposée car notre bonne foi est mise à mal. En effet, une répartition des dossiers entre les deux contrats (pays et vosges haut-rhinoise) avait été élaborée conjointement avec les partenaires financiers, mettant l'accent sur certains dossiers. Différentes informations, quelques fois contradictoires nous amène aujourd'hui à confirmer nos demandes. Il souhaite rappeler l'importance accordée aux dossiers listés dans le projet de délibération, notamment ceux concernant la vallée de la Doller.

Monsieur Jean Paul Omeyer exprime un coup de colère. En effet, nous étions tous d'accord pour privilégier un certains nombre de dossiers, comme la Plate forme de formation et ou le site de Wesserling dans le contrat de Pays. En parallèle, les dossiers de la Doller étaient privilégiés dans le contrat territorial, pour compenser l'absence de crédits européens dans ce secteur. Or le contrat territorial est une belle nébuleuse. Les règles du jeu sont élaborées et/ou modifiées sans que les communautés de communes y soient associées et informées. Monsieur Omeyer demande au Président d'intervenir afin d'éviter un déséquilibre au niveau du territoire.

Monsieur Roger Gaugler abonde dans le même sens. Ce contrat territorial a été élaboré conjointement. Mais au fil du temps, ce dossier géré au niveau du Parc des Ballons ne ressemble plus guère au document original. Des critères ont été modifiés, maintenant, ils ne sont plus connus. Ainsi, des crédits sont prévus pour du cinéma itinérant, à sa connaissance, aucune communauté de communes n'avait un tel projet. Il s'interroge sur le rôle du Parc et l'absence de concertation avec les communautés de communes et le pays. Les informations lui arrivent par la « bande », il n'est pas concevable de travailler comme cela. Il s'interroge aussi sur la réponse apportée par le Pays si les promesses au niveau du contrat territorial n'étaient pas tenues.

Monsieur François Tacquard a interpellé le Parc des Ballons. Les crédits du contrat territorial, comme ceux du contrat de pays doivent être consommés avant fin 2006. Il serait favorable à une révision du contrat de Pays si des difficultés devaient être confirmées au niveau du contrat territorial. Il signale également, suite à la réunion qui s'est tenue ce jour, que des crédits sont encore disponibles au niveau de la Dotation de Développement Rurale (DDR).

Monsieur Heider suggère au Conseil Syndical d'intervenir directement auprès des financeurs des contrats, plutôt que de s'adresser au Parc.

Monsieur Jean Pierre Baeumler souhaite également s'assurer que la démarche territoriale et concertée de Thur Doller soit bien prise en compte et pas au détriment de la logique du premier arrivé, premier servi. Il soumet ensuite la délibération au Conseil

➤ **Le Conseil vote la délibération à l'unanimité.**

4-2 et 4-3 Conventions de financement avec le Conseil Général

Monsieur André Kippelen informe le Conseil de l'obtention de deux aides du Conseil Général : pour l'étude de sécurité du franchissement de la RN66 et pour le fonctionnement du CLIC.

➤ **Le Conseil vote la délibération à l'unanimité.**

Monsieur Michel Habib indique qu'il s'agit de conventions concernant le CLIC, ce dernier bénéficiant de l'aide du Conseil Général depuis le 1^{er} janvier 2005, suite au transfert de la compétence de l'Etat vers le Département. Un premier acompte de 40% a été versé au titre de l'année 2005.

➤ **Le Conseil vote la délibération à l'unanimité.**

4-3 Modification des termes de la convention relative au PLH.

Monsieur Jean Pierre Baeumler propose au Conseil de modifier l'échéancier de versement des frais de missions du cabinet Square qui réalise le PLH.

➤ **Le Conseil vote la délibération à l'unanimité.**

POINT - 5 – INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Monsieur François HUBERT expose au Conseil les résultats de l'évaluation du Conseil de développement. Il exprime l'énorme travail réalisé par Monsieur Ludovic Philippe qu'il tient à remercier.

Sur la base des réponses aux enquêtes, l'évaluation a mis en évidence un indice de satisfaction de 7/10. Il évoque aussi le taux de présence des membres qui est mitigé selon la période et les thématiques. Le manque de lisibilité des actions du conseil est relevé. Les membres considèrent que le degré d'influence du Conseil de Développement sur les décisions des élus est de 4.5/10. Le Conseil de Développement souhaite poursuivre son partenariat privilégié avec le Syndicat Mixte, en intensifiant les temps d'échanges. Monsieur Hubert souligne le dynamisme avec un total de 151 séances de travail. Le Conseil de Développement est un lieu riche en échanges et rencontres.

Dans le cadre du renouvellement du Conseil qui va intervenir dans les prochaines semaines, le groupe de travail qui a piloté l'évaluation propose de conserver la composition actuelle avec quelques réajustements : accentuer la place accordée aux personnalités qualifiées, qui pourraient être désignées de manière partenariale, et mieux impliquer le citoyen.

Monsieur Jean Pierre Baeumler souligne à son tour le travail réalisé par le Conseil de développement en trois années. Il a été encouragé par un Président qui est aussi un excellent animateur. La personnalité du Président est fondamentale dans une telle instance. Il ne fait aucun doute que le Conseil est reconnu par la qualité de ses propositions, son esprit d'initiative. Le Conseil de Développement a aussi connu des déceptions, parce que l'ensemble de ses propositions n'ont pas toujours été traduites concrètement, il n'est pas soumis à des logiques de gestion et de décisions. Le rythme des collectivités est toujours plus lent, ce qui peut engendrer des frustrations.

Monsieur Jean Pierre Baeumler précise que le Conseil de Développement a aussi contribué à forger cet « esprit Pays Thur Doller », autant que le Syndicat Mixte et les Communautés de Communes. Nous sommes tous citoyens d'un territoire en devenir. Il souhaite que Conseil de développement et Conseil Syndical puissent prolonger leur aventure commune.

POINT - 6 – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'étant proposée, **Monsieur Jean Pierre Baeumler** remercie le Conseil de son soutien et invite les conseillers à noter la date du prochain conseil syndical, **le 16 décembre à 19h30.**